RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01937
Numéro SIREN : 409 854 510
Nom ou dénomination : AVICO

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 64832

20180648322017

DATE DEPOT : 19/07/2018

N° DE DEPOT : 64832

N° GESTION : 1997801937

N° SIREN : 409854510

DENOMINATION : AVICO

ADRESSE : 33 avenue de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2017

.

de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
23 JUIL. 2018
Sous le N° : 64837

« AVICO »

Société par actions simplifiée au capital social de €.100.000
Siège social : 33 Avenue de Wagram
75017 PARIS
409 854 510 RCS PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE

LE VENDREDI 29 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de €.1.361.131 de la manière suivante :

- à distribuer à l'associée à titre de dividendes..... €.1.361.131
- à prélever au poste Autres réserves..... €.138.869

Soit un dividende total de €.1.500.000.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €.10.000, soit 10 % du capital social,
- le poste Autres réserves est ramené de €.1.226.215 à €.1.087.346.

En outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes suivants ont été distribués à l'Associée au cours des trois derniers exercices :

- par l'Assemblée Générale du 30 juin 2017, la somme de €.2.000.000, soit un dividende de €.20.000 par action.
- par l'Assemblée Générale du 15 juin 2016, la somme de €.2.000.000, soit un dividende de €.20.000 par action.
- par l'Assemblée Générale du 15 juin 2015, la somme de €.1.500.000, soit un dividende de €.15.000 par action.

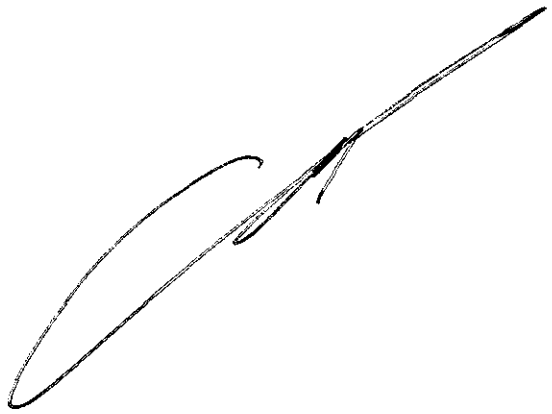
CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

« AVICO »

Société par actions simplifiée au capital social de €.100.000
Siège social : 33 Avenue de Wagram
75017 PARIS
409 854 510 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	32 076	17 499	14 578	20 993
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 802 807	326 000	1 476 807	1 482 638
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 010 000		1 010 000	1 077 076
Autres immobilisations financières	11		11	11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 844 894**	**343 499**	**2 501 396**	**2 580 718**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 774 329		1 774 329	2 065 658
Autres créances	2 177 894	283 453	1 894 441	4 951 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 670 675		2 670 675	363 645
Charges constatées d'avance (3)	60 445		60 445	106 190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 683 343**	**283 453**	**6 399 890**	**7 486 733**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**9 528 237**	**626 952**	**8 901 285**	**10 067 451**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	973 000	973 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	97 300	97 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 566 769	3 388 357
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**3 902 098**	**2 678 412**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 539 167**	**7 137 069**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		24 075
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**24 075**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	316 169	1 838 868
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 686	212 619
Dettes fiscales et sociales	246 137	356 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 000	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**966 992**	**2 407 733**
Ecarts de conversion passif	395 126	498 574
TOTAL GENERAL	**6 901 285**	**10 067 451**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	966 992	2 407 733
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	940 573	365 000	1 305 573	1 582 933
Chiffre d'affaires net	**940 573**	**365 000**	**1 305 573**	**1 582 933**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			24 075	5 925
Autres produits			1	1 593
Total produits d'exploitation (I)			**1 329 649**	**1 590 451**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matiéres premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges extemes (a)			328 828	377 545
Impôts, taxes et versements assimilés			27 212	14 733
Salaires et traitements			512 377	660 000
Charges sociales			141 671	139 787
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 415	5 588
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			598	3
Total charges d'exploitation (II)			**1 017 102**	**1 197 657**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**312 547**	**392 794**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			3 603 226	2 722 500
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			132 924	77 076
Autres intérêts et produits assimilés (3)			99 332	109 843
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				4 474
Différences positives de change			15 715	938
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 851 197	**2 914 830**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			61 762	83 504
Différences négatives de change			24 595	341 462
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			86 357	424 965
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**3 764 840**	**2 489 865**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**4 077 386**	**2 882 659**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		20 900
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**20 900**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		20 900
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		**20 900**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	175 288	204 247
Total des produits (I+III+V+VII)	**5 180 845**	**4 526 182**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 278 747**	**1 847 769**
BENEFICE OU PERTE	**3 902 098**	**2 678 412**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AVIATION ET COOPERATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 901 285 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 902 098 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au réglement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, á leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, á leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de réglement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 076			32 076
Immobilisations incorporelles	**32 076**			**32 076**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 808 638		5 831	1 802 807
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financiéres	1 077 087	10 000	77 076	1 010 011
Immobilisations financières	**2 885 725**	**10 000**	**82 907**	**2 812 818**
ACTIF IMMOBILISE	**2 917 801**	**10 000**	**82 907**	**2 844 894**

AVICO

SAS au capital de 100 000 €
33 Avenue de Wagram
75017 PARIS

R.C.S PARIS 409 854 510

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

FIDUCIAIRE EURO AUDIT ET EXPERTISE - 20 Rue du Moulin des Bruyères - 92400 Courbevoie
SARL de Commissariat aux Compte et d'Expertise Comptable au capital de 10 000 € inscrite près la Cour d'Appel de Versailles et à l'Ordre des Experts-Comptables – Conseil Régional de Paris Ile de France
Siren : 789 758 802 – APE : 6920Z

Tel : +33 (0) I 47 60 98 33
contact@euro-experts.net

AVICO
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 33 Avenue de Wagram
75017 PARIS

R.C.S 409 854 510

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2017

Aux Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AVICO relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AVICO à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Fc

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AVICO à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

FC

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

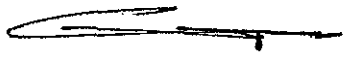
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Courbevoie, le 11 juin 2018
Le Commissaire aux comptes
FIDUCIAIRE EURO AUDIT ET EXPERTISE,
représenté par

Frédéric CAMPANA



ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FC

Etats financiers

au 31 décembre 2017

SAS AVICO

33 avenue Wagram
75017 PARIS

168, rue de Grenelle
75007 PARIS
T. 01 53 59 62 00
F. 01 77 56 61 02
office@sbp.fr
www.sbp.fr

SARL au capital de 150 000 €
RCS Paris B 399 231 737
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Paris et d'Ile-de-France, et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 202	12 202		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	78 442	32 505	45 937	50 552
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	203 174	140 866	62 308	68 771
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	106 000	106 000		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 314 178		1 314 178	620 347
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 713 996**	**291 573**	**1 422 423**	**739 669**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 724 760	439 009	14 285 751	10 900 343
Autres créances	2 439 350		2 439 350	1 005 559
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 000 000
Disponibilités	7 099 148		7 099 148	9 463 616
Charges constatées d'avance (3)	3 397 184		3 397 184	4 864 926
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**27 660 441**	**439 009**	**27 221 432**	**27 234 445**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	956 003		956 003	491 725
TOTAL GENERAL	**30 330 440**	**730 582**	**29 599 858**	**28 465 839**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 300 414	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 226 215	1 070 328
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 361 131**	**2 155 887**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 697 346**	**3 336 214**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	803 649	575 349
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**803 649**	**575 349**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 599	22 287
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 573 244	6 083 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 542 230	8 882 791
Dettes fiscales et sociales	930 195	1 469 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 149 955	999 763
Produits constatés d'avance (1)	8 335 335	6 787 645
TOTAL DETTES	**25 554 558**	**24 245 948**
Ecarts de conversion passif	544 306	308 328
TOTAL GENERAL	**29 599 858**	**28 465 839**
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 693 068
(1) Dont à moins d'un an (a)	25 554 558	22 552 880
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	23 599	22 287
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	39		39	18 181
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	942 097	99 752 870	100 694 967	97 898 079
Chiffre d'affaires net	**942 136**	**99 752 870**	**100 695 006**	**97 916 259**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 100	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 208	113 126
Autres produits			2 242	12 277
Total produits d'exploitation (I)			**100 710 556**	**98 041 663**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				5 423
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			96 338 432	93 964 152
Impôts, taxes et versements assimilés			104 874	95 816
Salaires et traitements			1 202 997	1 425 850
Charges sociales			676 142	771 444
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 936	30 773
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 316
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 844	7 874
Total charges d'exploitation (II)			**98 351 226**	**96 304 648**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**2 359 330**	**1 737 015**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			**104 637**	**71 448**
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8 310	5 015
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				248 961
Différences positives de change			385 928	1 860 182
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**394 238**	**2 114 159**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			228 300	
Intérêts et charges assimilées (4)			96 305	103 916
Différences négatives de change			486 584	556 838
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**811 190**	**660 754**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-416 952**	**1 453 405**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 047 015**	**3 261 869**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 600
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 600
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 644	403
Sur opérations en capital		843
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 644	1 246
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 644	1 354
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	681 241	1 107 336
Total des produits (I+III+V+VII)	101 209 431	100 229 870
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	99 848 301	98 073 984
BENEFICE OU PERTE	1 361 131	2 155 887
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 694	7 805
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AVICO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 29 599 858 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 361 131 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-aprés font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au réglement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante du l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 7 070 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 644			90 644
Immobilisations incorporelles	**90 644**			**90 644**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 334	5 922		125 256
- Matériel de transport	8 657	769		9 426
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 324	9 168		68 492
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**187 315**	**15 859**		**203 174**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	106 000			106 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	620 347	3 306 091	2 612 260	1 314 178
Immobilisations financières	**726 347**	**3 306 091**	**2 612 260**	**1 420 178**
ACTIF IMMOBILISE	**1 004 305**	**3 321 949**	**2 612 260**	**1 713 996**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 093	4 614		44 707
Immobilisations incorporelles	**40 093**	**4 614**		**44 707**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	64 176	12 053		76 229
- Matériel de transport	2 934	2 949		5 883
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 434	7 321		58 754
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**118 544**	**22 322**		**140 866**
ACTIF IMMOBILISE	**158 636**	**26 936**		**185 573**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 875 471 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 314 178	1 300 414	13 764
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 724 760	14 724 760	
Autres	2 439 350	2 439 350	
Charges constatées d'avance	3 397 184	3 397 184	
Total	**21 875 471**	**21 861 708**	**13 764**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	191 952				191 952
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	183 397	228 300			411 697
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	200 000				200 000
Total	**575 349**	**228 300**			**803 649**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		228 300			
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 554 558 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 599	23 599		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 764 604	1 764 604		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 542 230	11 542 230		
Dettes fiscales et sociales	930 195	930 195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 958 595	2 958 595		
Produits constatés d'avance	8 335 335	8 335 335		
Total	**25 554 558**	**25 554 558**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FAC. A RECEVOIR	1 988 178
FNP FRAIS GENERAUX	33 700
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	65 087
DETTE PROV. PRIMES	472 716
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	31 242
AUTRES CHARGES A PAYER	32 529
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	1 137 102
Total	**3 760 554**

Notes sur le bilan

Autres informations

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion liés à l'évaluation en monnaie nationale Euros d'éléments exprimés en monnaie étrangère

	Montant
Ecart de conversion actif	956 003
Ecart de conversion passif	-544 306
TOTAL	**411 697**

La comptabilité est tenue en multi-devises. Afin d'avoir une meilleure lisibilité des comptes en devises, la comptabilité au cours de l'exercice se fait à une parité fixe pour le dollar et la livre sterling.

Les parités retenues pour 2017 sont:
-pour le dollar: 1€=1,05$
-pour la livre sterling 1€=0.85£

Les dettes, les créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Seule la position nette de change est provisionnée dans le cas où la différence entre les écarts de conversion actif et les écarts de conversion passif est positive. Dans le cas inverse, nous ne constatons pas de provision

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 366 291		
CCA FRAIS GENERAUX	30 893		
Total	**3 397 184**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	8 335 335		
Total	**8 335 335**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 11 000 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 039 946	674 171	1 365 774
+ Résultat exceptionnel	-4 644		-4 644
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**2 035 302**	**674 171**	**1 361 131**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Total	17	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de *reconstitution du fonds de roulement.*

ACTEMIS AVOCATS

AVOCATS ASSOCIES
au barreau de Belfort

Claude OHANA
Spécialiste en Droit Fiscal
Tel : 03 84 90 12 99
Fax : 03 84 21 98 30
claude.ohana@actemis-avocats.com

Alain DREYFUS-SCHMIDT
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
Tel : 03 84 90 12 92
Fax : 03 84 90 12 95
alain.dreyfus-schmidt@actemis-avocats.com

Olivier GUICHARD
Tel : 03 84 21 05 11
Fax : 03 84 21 98 30
olivier.guichard@actemis-avocats.com

Vincent BESANÇON
Tel : 03 84 90 12 90
Fax : 03 84 90 12 95
vincent.besancon@actemis-avocats.com

Caroline OHANA
Tel : 03 84 90 12 90
Fax : 03 84 90 12 95
caroline.ohana@actemis-avocats.com

EN COLLABORATION AVEC

Elodie DE ALMEIDA
Avocate
Tel : 03.84.90.12.96
Fax : 03.84.90.12.95
elodie.dealmeida@actemis-avocats.com

Chrystelle FOISSARD
Juriste
Tel : 03 84 90 12 94
Fax : 03 84 21 98 30
chrystelle.foissard@actemis-avocats.com

EN PARTENARIAT AVEC

Guillaume GOURVES
Avocat au barreau de Belfort
1 rue de Reims, 90000 Belfort

365748

Greffe du Tribunal de Commerce
Service du dépôt des comptes annuels
1, Quai de Corse
75181 PARIS CEDEX 04

Belfort, le 10 juillet 2018

Affaire : MEMPHIS
N/Réf. : A14.0300 -CO/CF

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint pour dépôt au greffe concernant la société citée en références :

- Un exemplaire de l'affectation de résultat,
- Un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes,
- Un chèque de 45,63 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Claude OHANA
☎ 03.84.90.12.99